



04 77 49 65 30
conservatoire.saint-etienne.fr

ville de **Saint-Étienne** /
L'expérience design

CONSERVATOIRE
MASSENET

SAINT-ÉTIENNE



MODE
D'EMPLOI

SAISON 2017-2018



Ministère de la Culture
et de la Communication



Ministère de la Culture
et de la Communication

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Loire
LE DÉPARTEMENT



LE CONSERVATOIRE MASSENET 3

L'OFFRE PÉDAGOGIQUE 4

Musique 4

Danse 8

Théâtre 10

Classes à horaires aménagés 12

Éveil 14

Hors cursus 15

L'ÉQUIPE 16

S'INSCRIRE AU CONSERVATOIRE 20

Modalités d'inscription 20

Tarifs 21

RESSOURCES 22

La médiathèque 22

Location d'instruments 22

Utilisation des locaux 22

INFORMATIONS PRATIQUES 23

LE CONSERVATOIRE, C'EST...

4 SPÉCIALITÉS

Musique, danse, art du théâtre, éducation artistique et culturelle

1 200 ÉLÈVES

encadrés par 85 enseignants

150 REPRÉSENTATIONS

 annuelles

à l'échelle du territoire et au-delà

Une offre pédagogique de

PLUS DE 30 INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ESTHÉTIQUES DE DANSE

1 300 HEURES DE COURS

hebdomadaires dont 10% dédiées au milieu scolaire avec les Musiciens Intervenants en Milieu Scolaire

Fondé en 1862 et labellisé Conservatoire à Rayonnement Régional depuis 2005, le Conservatoire articule ses activités autour de quatre valeurs :

- > **L'excellence pédagogique** pour tous
- > La découverte et la pratique d'une **grande diversité de formes artistiques**
- > La **primauté des pratiques collectives** tout au long du parcours de l'élève
- > **L'accompagnement, l'orientation et l'évaluation** tout au long du parcours

Le Conservatoire Massenet est un lieu de diversité artistique.

Les usagers sont à la fois accueillis dans la discipline ou l'esthétique de leur choix, et accompagnés dans la découverte de la diversité.

La multiplicité des expériences construit le socle sur lequel chacun va construire sa propre identité artistique.

Les cursus suivis au Conservatoire nécessitent un certain investissement de la part des usagers.

Ce travail personnel est la condition d'une vie artistique épanouissante au sein de l'établissement.

LA SAISON PUBLIQUE

Tout au long de l'année, les élèves ont l'occasion de se confronter à la scène à travers des représentations allant de la simple audition au spectacle/concert.

La saison publique comprend près de 150 événements chaque année, ouverts à tous sans réservation et gratuits (sauf mention contraire).



Retrouvez la programmation dans l'agenda du Conservatoire

(disponible à l'accueil du Conservatoire ou sur conservatoire.saint-etienne.fr)

Le Conservatoire Massenet permet aux élèves de **découvrir, pratiquer et apprendre la musique** dès la grande section de maternelle.

L'équipe pédagogique accompagne les élèves dans le développement de leur projet personnel, qu'ils se destinent à une pratique amateur ou professionnelle.

Le Conservatoire est garant de l'excellence pédagogique pour tous : débutant, étudiant, adulte amateur...

La formation musicale (apprentissage des fondamentaux de la musique) fait partie intégrante du parcours, tout comme les pratiques collectives et les disciplines d'érudition.

La création musicale occupe également une place de premier rang.

Grâce aux partenaires du Conservatoire, parmi lesquels Le Fil, la Comédie de Saint-Étienne et l'Opéra de Saint-Étienne, les élèves peuvent jouer dans des conditions professionnelles et appréhender le spectacle vivant dans toute sa réalité.

LISTE DES DISCIPLINES



BOIS

Basson, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone

CORDES

Alto, contrebasse, violon, violoncelle

CRÉATION

Arrangement, composition, écriture, électroacoustique, orchestration

CUIVRES

Cor, euphonium, saxhorn alto, trombone, trompette, tuba

ERUDITION

Analyse, culture musicale, direction d'orchestre

FORMATION MUSICALE

GUITARE

JAZZ

Arrangement, basse, batterie, contrebasse, guitare, piano, vents

MUSIQUES ACTUELLES

Arrangement, basse, batterie, chant, claviers, musique assistée par ordinateur, guitare

MUSIQUE ANCIENNE

Clavecin, flûte à bec, orgue, serpent, traverso, viole de gambe

PIANO

POLYPHONIQUES

Accordéon, harpe, percussions

VOIX

Direction de chœur, chant, chant choral

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Au-delà de l'acquisition d'une technique instrumentale ou vocale solide, une grande importance est donnée aux pratiques collectives, à choisir selon la spécialité de l'élève.

PRATIQUES COLLECTIVES INTÉGRÉES AU CURSUS

- > Harmonies (4 niveaux)
- > Orchestre symphonique
- > Orchestres à cordes (2 niveaux)
- > Ensembles de guitares (2 niveaux)
- > Ensemble d'accordéons
- > Ensembles vocaux adultes
- > Ensembles vocaux enfants
(plusieurs niveaux)
- > Big band de jazz (3 niveaux)
- > Combos de jazz
- > Collectifs de musiques actuelles
- > Atelier rythm'n blues
- > Consorts de musique ancienne
- > Musique de chambre

AUTRES PRATIQUES D'ENSEMBLE

- > Ensemble d'improvisation musicale
« la boîte à impro »
- > Grand ensemble de cuivres
- > Ensemble de trombones
- > Bande de hautbois
- > Ensembles de flûtes traversières
- > Ensemble de harpes
- > Ensemble de saxophones

LE CURSUS

L'enseignement musical est organisé en trois cycles d'une durée de 3 à 5 ans.

CYCLE 1

Acquisition des fondamentaux et découverte du jeu en ensemble.

CYCLE 2

Développement de la pratique autonome dans des ensembles amateurs.

- > Prépare au Brevet d'Études Musicales

CYCLE 3 AMATEUR

Développement d'un projet artistique personnel.

- > Prépare au Certificat d'Études Musicales

CYCLE 3 D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (COP)

Permet aux élèves qui souhaitent se professionnaliser de préparer leur entrée dans des établissements d'enseignement artistique supérieur.

- > Prépare au Diplôme d'Études Musicales

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès aux cours n'est pas autorisé sans inscription administrative.

Les nouveaux élèves doivent assister aux permanences des professeurs pour déterminer leurs horaires de cours. Le calendrier des permanences est disponible sur le site et affiché début juillet au Conservatoire. Elles ont lieu entre la deuxième et la troisième semaine de septembre.

La reprise des cours d'instrument et de formation musicale a lieu le 11 septembre 2017. Celle des pratiques collectives a lieu le 25 septembre 2017.

Les 4 premières semaines de cours constituent une période d'essai où chaque élève est amené à suivre les cours d'un ou plusieurs enseignants d'une même discipline.

> À l'issue de cette période, des évaluations en classe peuvent être organisées par les enseignants avec une éventuelle présence de la direction.

> À l'issue de ces évaluations, la composition définitive des classes comportant une liste d'attente est affichée la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint.

Les élèves non retenus dans la classe souhaitée peuvent continuer dans les disciplines complémentaires. Un choix alternatif d'instrument sera proposé.

> Pour la formation musicale, un test de classement est organisé le premier Mercredi de la rentrée pour les élèves non débutants.

La première année d'inscription est probatoire. En fonction de l'engagement de l'élève, les conseils de classe peuvent décider de ne pas renouveler son inscription.

Seuls les élèves provenant d'un Conservatoire à Rayonnement Départemental ou Régional (CRD ou CRR) sont directement intégrés dans leur niveau sur présentation d'un certificat de scolarité.



**Plus d'informations
sur l'enseignement musical
et sur les musiques amplifiées
(jazz & musiques actuelles)
dans les documents d'information
disponibles à l'accueil du Conservatoire
et sur conservatoire.saint-etienne.fr**



Les études chorégraphiques au Conservatoire s'articulent autour de deux esthétiques principales : **la danse classique et la danse contemporaine.**

L'apprentissage de la danse est également complété par :

- > la formation musicale du danseur (FMD)
- > la culture chorégraphique
- > l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)

Durant leur parcours, les élèves vont à la **rencontre d'autres langages** comme les danses renaissance, jazz ou hip-hop.

Chacun des parcours pédagogiques a pour objectif de transmettre aux élèves les **bases techniques, artistiques et théoriques** indispensables à la pratique de la danse.

Outre les activités et cours réguliers, des stages, des rencontres avec les professionnels et un parcours du spectateur sont organisés tout au long de l'année scolaire pour tous les élèves danseurs du Conservatoire, tous niveaux et parcours confondus.

LE CURSUS

L'enseignement de la danse est organisé en trois cycles d'une durée de 3 à 5 ans.

CYCLE 1

Acquisition des bases fondamentales des danses classique et contemporaine.

CYCLE 2

Renforcement des acquisitions et développement d'un langage artistique.

- > *Prépare au Brevet d'Études Chorégraphiques*

CYCLE 3 AMATEUR

Développement du projet artistique personnel de l'élève.

- > *Prépare au Certificat d'Études Chorégraphiques*

CYCLE 3 D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (COP)

Permet aux élèves qui souhaitent se professionnaliser de préparer leur entrée dans des établissements d'enseignement artistique supérieur.

- > *Prépare au Diplôme d'Études Chorégraphiques*

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès aux cours n'est pas autorisé sans inscription administrative.

Pour l'initiation et les cycles 1 & 2, les élèves souhaitant s'inscrire suivent une période d'essai qui permettra au collège des enseignants de statuer sur leur admission et leur orientation dans un groupe de niveau adapté.

Pour les entrées en cycles 3 amateur et d'orientation professionnelle, une épreuve d'admission est organisée.

INFORMATIONS

La reprise des cours a lieu le **lundi 11 septembre 2017**.

Les cours se déroulent à l'**Espace Danse de l'Opéra de Saint-Étienne**, une situation géographique qui encourage et privilégie le contact avec les artistes en résidence et/ou en répétition.



Plus d'informations sur l'enseignement chorégraphique dans le document d'information disponible à l'accueil du Conservatoire et sur conservatoire.saint-etienne.fr



L'enseignement du théâtre au Conservatoire est à **dominante collective**. Il offre une formation initiale à la pratique et aux techniques de jeu de l'acteur ainsi qu'une approche globale du théâtre, de son histoire et de ses formes.

Le parcours pédagogique proposé accompagne et guide les élèves dans leurs apprentissages, quels que soient leurs projets : **amateur ou professionnel**.

La spécialité art du théâtre permet aux élèves les plus motivés de préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur.

Le cursus art du théâtre intègre :

- > l'interprétation
- > la danse
- > le chant
- > l'expression de jeu et l'improvisation
- > la dramaturgie
- > la culture théâtrale et les mouvements esthétiques
- > le théâtre contemporain
- > l'analyse de spectacles

Le parcours du spectateur fait partie intégrante de l'enseignement à partir du cycle 2. Il représente 21 spectacles par an.

LE CURSUS

L'enseignement du théâtre est organisé en trois cycles et dure en moyenne 4 ans.

CYCLE 1

Découverte du langage et des enjeux fondamentaux de l'art dramatique.

CYCLE 2

Exploration du jeu théâtral et de l'enseignement impliqué, acquisition d'outils indispensables à la pratique de l'acteur.

> Prépare au Brevet d'Études Théâtrales

CYCLE 3 AMATEUR

Expérimentation et mise en œuvre des acquis via des projets personnels et collectifs en vue d'une pratique amateur.

> Prépare au Certificat d'Études Théâtrales

CYCLE 3 D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (COP)

Permet aux élèves qui souhaitent se professionnaliser de préparer leur entrée dans des établissements d'enseignement artistique supérieur.

> Prépare au Diplôme d'Études Théâtrales

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès aux cours n'est pas autorisé sans inscription administrative.

Pour l'enseignement initial

Accessible sur auditions à partir de 16 ans (*une priorité est donnée aux lycéens, étudiants et jeunes adultes*).

Motivation, engagement et disponibilité sont les principaux critères de sélection.

Un élève n'ayant jamais pratiqué le théâtre peut tout à fait se présenter à l'entrée du cycle 1.

Pour l'orientation professionnelle

Accessible sur concours à partir de 17 ans (*réservé aux candidats de 17 à 25 ans qui souhaitent se professionnaliser*).

La reprise des cours a lieu le **lundi 2 octobre 2017**.



Plus d'informations sur l'enseignement du théâtre dans le document d'information disponible à l'accueil du Conservatoire et sur conservatoire.saint-etienne.fr



Le Conservatoire Massenet est associé à plusieurs établissements scolaires qui proposent des **classes à horaires aménagés** :

> **Musique (CHAM)**

> **Théâtre (CHAT)**

Ce dispositif permet aux élèves de **concilier études artistiques et générales** grâce à des aménagements d'horaires mis en place en étroite concertation entre les établissements d'enseignement de l'Éducation Nationale et le Conservatoire. Ils suivent, pendant leur temps scolaire, un enseignement spécialisé d'éducation instrumentale, musicale ou théâtrale au Conservatoire.

LES ÉTABLISSEMENTS

CHAM élémentaire

Du CE1 au CM2

École élémentaire Fauriel

CHAM collège

De la 6^e à la 3^e

Collège Gambetta

CHAT collège

4^e et 3^e

Collège du Puits de la Loire

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour les CHAM élémentaire

Le dossier de demande d'inscription est à retirer auprès de l'école de l'enfant ou directement à l'école Fauriel (de janvier à mi-mars).

L'admission se fait sur tests d'entrée organisés par l'inspection académique de la Loire.

Pour les CHAM collège

Le dossier de demande d'inscription est à retirer auprès du Conservatoire (de janvier à mi-avril).

L'admission se fait sur dossier pour les élèves du Conservatoire et sur tests d'entrée pour les élèves extérieurs, organisés par le Conservatoire.

Pour les CHAT collège

Le dossier de demande d'inscription est à retirer auprès de la direction du collège du Puits de la Loire (de janvier à mi-avril).

L'admission est organisée directement par le collège.



**Plus d'informations sur
les classes à horaires aménagés
dans le document d'information
disponible à l'accueil du Conservatoire
et sur conservatoire.saint-etienne.fr**



Le Conservatoire propose des classes d'éveil en musique et en danse pour les plus jeunes.

ÉVEIL MUSICAL

ÉVEIL 1 * 24 élèves max.	1/2 h d'éveil musical 1/2 h d'éveil vocal	MERCREDI de 16h à 17h **	Enfants en grande section de maternelle
ÉVEIL 2 * 24 élèves max.	1/2 h d'éveil musical 1/2 h d'éveil instrumental	MERCREDI de 16h à 17h **	Enfants en cours préparatoire
ÉVEIL 2 * 12 élèves max.	1/2 h d'éveil musical 1/2 h d'éveil instrumental	JEUDI de 16h à 17h **	Enfants en cours préparatoire
INITIATION VOCALE	1/2 h d'éveil vocal	 VENDREDI de 16h à 16h30 **	Enfants de 4 à 6 ans

* Cours par groupes de 12 élèves.

** Sous réserve de modification.

En éveil 1, les enfants découvrent la musique par l'initiation sensorielle et le chant.

En éveil 2, ils continuent l'initiation musicale et découvrent les différents instruments au cours d'un parcours découverte d'instruments par cycles de 4 semaines (à noter : tous les instruments ne sont pas proposés en éveil) et/ou poursuivent l'éveil vocal.

Il n'est pas nécessaire d'avoir effectué une année d'éveil 1 pour intégrer l'éveil 2.



Inscription des nouveaux élèves en éveil musique uniquement le **mercredi 6 septembre 2017, à partir de 9h.**

INITIATION DANSE

INITIATION 15 élèves max.	1h de cours	JEUDI de 17h15 à 18h15 *	Enfants en CE1
-------------------------------------	-------------	------------------------------------	----------------

* Sous réserve de modification.

Ce cours d'éveil corporel permet une première approche des danses classique et contemporaine, dans les conditions « des grands » : studio de danse et professeur qualifié !

L'inscription en hors-cursus permet de suivre des cours au Conservatoire sans s'inscrire dans un cursus diplômant :

> TOUTE PRATIQUE COLLECTIVE

> LES COURS D'ÉRUDITION

Histoire de la musique, culture chorégraphique, commentaire d'écoute...

> OPTION MUSIQUE AU BAC

> PERFECTIONNEMENT

1 ou 2 années non diplômantes réservées aux élèves ayant validé leur Cycle 3 d'Orientation Professionnelle (l'admission se fait sur test d'entrée)

> ATELIER INSTRUMENTAL

Possible sous plusieurs conditions :

- Avoir un niveau de pratique instrumentale au minimum de fin de Cycle 2 (évalué par le professeur) et s'engager dans une pratique collective au Conservatoire
- Des places doivent être disponibles dans la classe (examen au cours du conseil de classe d'octobre)

Les cours de pratique instrumentale en atelier commencent après les vacances de la Toussaint.

Ils peuvent être individualisés ou en petits groupes, à raison d'une moyenne d'1/4 d'heure par semaine de face à face pédagogique.

Par exemple : 1/2 heure en individuel tous les 15 jours, ou 1/2 heure à deux chaque semaine.



ATTENTION

- > Les inscriptions en hors-cursus ne permettent pas de se présenter aux examens.
- > Les inscriptions en atelier se font sous réserve des places disponibles. Pas de possibilité d'inscription en classes de théâtre, piano et guitare.

DÉPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT**PIANISTES ACCOMPAGNATEURS INSTRUMENTS**

Eric Beaufocher

Catherine Fuchs

PIANISTE CHEF DE CHANT

François-Xavier Sinniger

PIANISTES ACCOMPAGNATEURS DANSE

Dominique Alibert

Pietro Vian

DÉPARTEMENT BOIS**BASSON**

Pierre-Michel Rivoire

CLARINETTE

Hervé Cligniez

Bernard Gaviot-Blanc

FLÛTE TRAVERSIÈRE

Jean Delbarre (actuellement remplacé par

Myriam Bermont)

Valérie Perrotin

HAUTBOIS

Sébastien Giebler

SAXOPHONE

Nouveau professeur nommé pour 2017/2018

DÉPARTEMENT CORDES**ALTO**

Anita Blandeau

CONTREBASSE

Jérôme Bertrand

VIOLON

Ulysse Chouteau

Elisabeth Gaudard

Véra Markovitch

VIOLONCELLE

Marianne Gaiffe

Pascal Jemain

DÉPARTEMENT CUIVRES**COR**

Didier Muhleisen

TROMBONE

Hamid Medjebour

TROMPETTE, SAXHORN ALTO

Pascal Geay

Gilles Peseyre

TUBA, EUPHONIUM

Eric Varion

DÉPARTEMENTS CRÉATION & ÉRUDITION**COMPOSITION**

Pascale Jakubowski

ÉCRITURE

François Piguet-Ruinet

CULTURE MUSICALE

Florence Badol-Bertrand

ÉLECTROACOUSTIQUE

Diego Losa

DÉPARTEMENT DANSE**DANSE CLASSIQUE**

Isabelle Carubia

Brigitte Laval

DANSE CONTEMPORAINE

Julien Le Hoangan

Patricia Zaretti

**AFCMD (ANALYSE FONCTIONNELLE DU CORPS
DANS LE MOUVEMENT DANSE)**

Nuch Grenet

CULTURE CHORÉGRAPHIQUE

Anna Alexandre

DÉPARTEMENT FORMATION MUSICALE

Valérie Bertrand

Pernette Boutte

Frédéric Chaize

Blandine Di Natale

Thomas Fresneau

DÉPARTEMENT GUITARE

Jacques Barthélémy
Léonard Chantepy
Bertrand Gormand

DÉPARTEMENT JAZZ

ARRANGEMENT JAZZ

Pierre Baldy-Moulinier

BATTERIE JAZZ

Yvan Oukrid

CONTREBASSE JAZZ ET BASSE MUSIQUES

ACTUELLES

Philippe Euvrard

GUIARE JAZZ

Jean-Paul Hervé

PIANO JAZZ

Eric Moulin

VENTS JAZZ

Ludovic Murat

DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES

BATTERIE MUSIQUES ACTUELLES

Aurélien Rey

CHANT MUSIQUES ACTUELLES

Alain Védèche

CLAVIERS MUSIQUES ACTUELLES, MAO

David Fierro

GUIARE MUSIQUES ACTUELLES

Gérard Védèche

DÉPARTEMENT MUSIQUE ANCIENNE

CLAVECIN

Martial Morand

FLÛTE À BEC, SERPENT, TRAVERSO

Gwenaël Bihan

ORGUE

Florent Galliere

VIOLE DE GAMBE

Myriam Ropars

DÉPARTEMENT PIANO

Sylvie Giraudon
Brigitte Lamant
Julien Manet
Marc-David Sanchez
Dominique Skorny
Lyuba Zhecheva

DÉPARTEMENT POLYPHONIQUES

ACCORDÉON

Philippe Bourlois

HARPE

Nathalie Weber

PERCUSSIONS

Philippe Boisson

Denis Kracht

DÉPARTEMENT THÉÂTRE

Lynda Devanneaux
François Font
Julio Guerreiro

DÉPARTEMENT VOIX

DIRECTION DE CHOEUR, CHANT CHORAL

Maëlle Defoin-Gaudet

CHANT

Catherine Lassalle

DÉPARTEMENT MIMS

MUSICIENS INTERVENANTS EN MILIEU SCOLAIRE

Sébastien Audouard
Françoise Brobst
Isabelle Chauchat
Clémence Dauchy
Suzanne Desmoulin
Catherine Gaudard
Stéphane Prost
Valérie Wojciechowski

DIRECTEUR

Boris-Numa Damestoy

boris.damestoy@saint-etienne.fr

DIRECTRICE ADJOINTE EN CHARGE DE LA PÉDAGOGIE

Jocelyne Gallien

jocelyne.gallien@saint-etienne.fr

ADMINISTRATRICE

Laurence Forissier (Ganivet)

laurence.ganivet@saint-etienne.fr

RESPONSABLE LOGISTIQUE, ACCUEIL ET SÉCURITÉ

Jean-Paul Michalon

jean-paul.michalon@saint-etienne.fr

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Floriana Lumastro

floriana.lumastro@saint-etienne.fr

SECRÉTAIRES DE SCOLARITÉ

Murielle Dutrieux

murielle.dutrieux@saint-etienne.fr

Audrey Flandin

audrey.flandin@saint-etienne.fr

ACCUEIL

Corinne Bentobache

Annie Depeyre

Alice Gaviot-Blanc

Isabelle Massardier

conservatoire@saint-etienne.fr

RÉGIE TECHNIQUE

Éric Astier (actuellement remplacé par Rémi Borne)

Éric Forestier

Djilali Atba Benatba

conservatoire@saint-etienne.fr

MÉDIATHÉCAIRE

Alain Koenig

alain.koenig@saint-etienne.fr



MUSIQUE ET DANSE

Inscription des nouveaux élèves en musique et en danse :

**DU MERCREDI 23 AOÛT AU
VENDREDI 8 SEPTEMBRE**

Exclusivement par dépôt des dossiers à l'accueil du Conservatoire (aucun dossier réceptionné par courrier ne sera traité).

Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil du Conservatoire et en téléchargement sur le site internet, **à partir du 21 juin 2017**.

THÉÂTRE

Mise à disposition des dossiers de candidature à l'accueil du Conservatoire et sur le site internet **à partir du 22 mai 2017**.

Remise des dossiers de candidature à l'accueil du Conservatoire :

AVANT LE 10 JUILLET

Audition préalable au stage d'admission entre le 5 et le 7 septembre.

Retour des dossiers d'inscription avant le début du stage.

Stage d'admission du 13 au 16 septembre.



TARIFS D'INSCRIPTION

Sous réserve de modification par le Conseil Municipal.

Cursus * ** ***	> De 144 à 310 € pour les résidents stéphanois (en fonction du quotient familial) > 550 € pour les non résidents stéphanois
Cycle d'orientation professionnelle ** ***	380 €
Perfectionnement ***	555 €
Atelier ***	230 €
Pratique collective seule ***	80 €
CHAT, prêt de salle, option au BAC	30 €
Master class	10 € pour 1/2 journée, 15 € pour une journée

* Réduction tarifaire de 20% pour une discipline supplémentaire.

** Réduction tarifaire de 50% pour les étudiants de la faculté de musicologie de Saint-Étienne, sur production d'un justificatif.

*** Réduction tarifaire de 50% pour les membres des harmonies de Terrenoire, Côte Chaude, Saint-Étienne et BBLF, sur production d'un justificatif.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais de scolarité sont à acquitter à réception de la facture (courant novembre),

- > soit en une fois par chèque ou espèces,
- > soit en trois fois dans l'année par prélèvement automatique.

L'inscription devient définitive à l'issue de 4 semaines de cours.

Toute démission doit être expressément formalisée. Toute démission enregistrée au-delà de cette période ne dispense pas du règlement des frais de scolarité (hors cas de force majeure).

LA MÉDIATHÈQUE



DE NOMBREUSES RESSOURCES POUR LA MUSIQUE, LA DANSE ET LE THÉÂTRE

- > des partitions
- > des ouvrages variés
- > des enregistrements à écouter sur place
- > un accès aux ressources en ligne de la médiathèque de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris
- > un accès aux services en ligne des médiathèques municipales
- > un accès à 2 ordinateurs en libre-service, à condition de s'inscrire pour obtenir une carte BRISE (gratuit pour les moins de 25 ans) sur mediatheques.saint-etienne.fr

HORAIRES

LUNDI	13h30 > 18h30
MARDI	8h30 > 12h et 13h30 > 18h30
MERCREDI	8h30 > 12h et 14h > 19h
JEUDI	8h30 > 12h et 14h > 19h
VENDREDI	8h30 > 12h

Ouverture possible le vendredi après-midi sur rendez-vous.

MÉDIATHÉCAIRE : ALAIN KOENIG

04 77 49 65 31

LOCATION D'INSTRUMENTS

La Conservatoire offre la possibilité aux élèves de louer un instrument à l'année. Ils sont prioritairement proposés aux élèves débutants.

TARIFS

1^{ère} année : 200€

2^e année : 250€

3^e année et plus : 300€

Pour plus d'informations ou pour effectuer les démarches de location.

CONTACT : JEAN-PAUL MICHALON

UTILISATION DES LOCAUX POUR RÉPÉTER

Vous ne souhaitez pas suivre de cours mais **disposer d'un lieu pour travailler votre instrument ?**

Il est possible de s'inscrire au Conservatoire uniquement pour accéder à une salle.

La réservation de salle se fait à l'accueil du Conservatoire, en fonction de la disponibilité des salles.

ACCUEIL DU CONSERVATOIRE

HORAIRES D'OUVERTURE

Toute l'année :

- > du lundi au vendredi de 8h30 à 21h
- > le samedi de 9h à 12h

Pendant les vacances scolaires :

- > du lundi au vendredi de 9h à 17h
(sauf pendant la fermeture estivale)

CONTACT

04 77 49 65 30

conservatoire@saint-etienne.fr

SECRETARIAT DE SCOLARITÉ

HORAIRES D'OUVERTURE

- > du lundi au jeudi, 9h > 12h et 14h > 18h
- > le vendredi jusqu'à 17h

MURIELLE DUTRIEUX

- > En charge des départements piano, guitare, polyphoniques, érudition, jazz, danse
- 04 77 49 65 36

AUDREY FLANDIN

- > En charge des départements bois, cuivres, cordes, musiques actuelles, théâtre
- 04 77 49 65 35

CALENDRIER SCOLAIRE

Ouverture	Lundi 21 août 2017
Début des cours	Lundi 11 septembre 2017
Vacances de la Toussaint	Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2017 inclus > <i>Horaires réduits</i>
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018 inclus > <i>Conservatoire fermé</i>
Vacances d'Hiver	Du samedi 10 février au dimanche 25 février 2018 inclus > <i>Horaires réduits</i>
Vacances de Printemps	Du samedi 7 avril au dimanche 22 avril 2018 inclus > <i>Horaires réduits</i>
Pont de l'Ascension	Du jeudi 10 mai au dimanche 13 mai 2018 inclus > <i>Conservatoire fermé</i>
Vacances d'été	À partir du samedi 7 juillet 2018 > <i>Horaires réduits</i>
Fermeture estivale	À partir du samedi 21 juillet 2018

CARNET D'ADRESSES

LES LOCAUX

Enseignement de la musique et administration

Conservatoire Massenet

32, rue des Francs Maçons
42100 Saint-Étienne

Enseignement de la danse

Espace danse de l'Opéra de Saint-Étienne

26, allée Jules Garnier
42000 Saint-Étienne

Enseignement de la musique amplifiée et du jazz

La Bobine

4, allée des Cycles
42100 Saint-Étienne

Enseignement du théâtre

Ancienne école des Beaux-Arts

15, rue Henri Gonnard
42000 Saint-Étienne
